

Monothéismes et images

« C'est le culte d'idolâtrie qui est rejeté beaucoup plus que la question éventuelle de fabrication d'images »



Entretien avec Isabelle Saint-Martin

Isabelle Saint-Martin est directrice d'études à l'École pratiques des hautes études – EPHE / Institut européen en science des religions - IESR.

Monothéismes et images : quels rapports historiques et culturels ?

Dans le discours courant, lorsque l'on parle de monothéismes et d'images, on a souvent l'impression d'avoir affaire à une claire distinction entre l'un des trois monothéismes, en l'occurrence le christianisme, qui serait totalement iconophile et deux autres traditions religieuses souvent décrites comme aniconiques, sinon iconophobes. La réalité est un peu plus complexe. On a souvent des questions d'élèves, à l'Institut européen en science des religions, nous demandant s'il y a aujourd'hui des images dans le monde juif ou musulman : oui, il y a toujours des images. Mais la question d'existence d'images dans les différentes ères et civilisations doit être bien distinguée de celle de l'adoration des images, du culte des images, voire de la question de l'idolâtrie. C'est le point de débat majeur sur cette supposée interdiction des images dans les monothéismes.

Le judaïsme

Si on commence dans un ordre historique, il faut s'attacher, pour le judaïsme, à ce que l'on appelle « l'interdit du Décalogue ». Il s'agit de dix paroles qui nous disent une réticence très forte à l'égard des images. On retrouve cela dans le livre de l'Exode, chapitre vingt : « Tu ne



L'adoration du veau d'or de Nicolas Poussin
National Gallery, Londres

feras point d'idole, ni une image quelconque de ce qui est en haut dans le ciel ou en bas sous les eaux, au-dessous de la terre ». Le verset suivant précise : « Tu ne te prosterner point devant elles, tu ne les adoreras point car je suis un dieu jaloux ». Cela doit être relié au verset ouvrant le décalogue : « Tu n'auras point d'autre dieu que moi ».

Que nous dit ce texte ? L'interdiction est souvent traduite par le mot idole. Cela renvoie au mot hébreu qui signifie tailler, sculpter et qu'on traduit aussi par image sculptée. On voit bien que l'interdit porte majoritairement sur des œuvres en trois dimensions, susceptibles de recevoir un culte, comme il y en avait dans le Proche-Orient ancien. C'est ce point qui est décisif dans la portée de l'interdit du Déca-

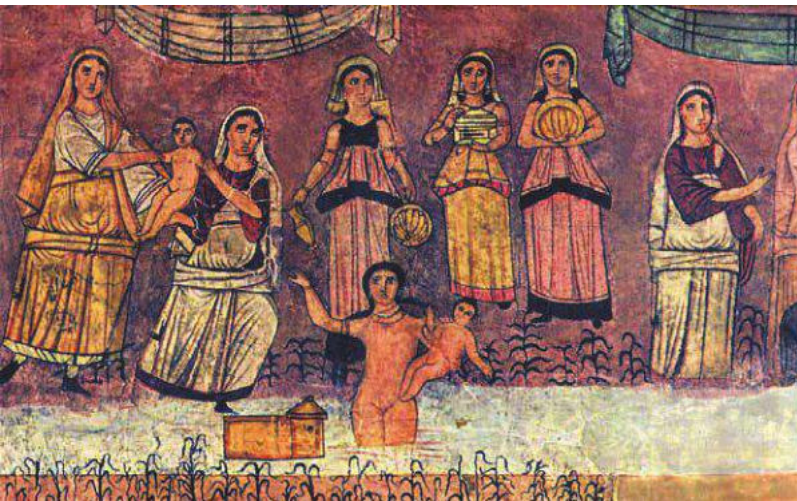
logue. Cet interdit se situe au terme d'une longue évolution qui conduit du polythéisme à l'hénothéisme puis un monothéisme strict affirmé dans le texte biblique. Ce dieu jaloux est totalement transcendant, il est inconscritible. Cela signifie que l'homme ne peut pas le convoquer à volonté, lui adresser sacrifices et prières comme il le souhaite en le faisant venir dans sa statue comme le faisait le culte des idoles. Il échappe à toute représentation et même à la sphère acoustique. Le Tétragramme, dans le texte biblique, ne doit pas être vocalisé.

Qu'en est-il des autres formes de représentations ? Selon les époques, le texte a été interprété de différentes manières. On trouve à la fois cet interdit posé de manière stricte et, dans d'autres passages du texte biblique, la description des chérubins de l'Arche d'alliance (coffre qui, selon la Bible, contient les Tables

l'ensemble, on voit que la pointe du texte porte sur la prosternation, l'adoration. C'est le culte d'idolâtrie qui est rejeté beaucoup plus que la question éventuelle de fabrication d'images.

Dieu est-il représenté dans le judaïsme ? Sous quelle forme ?

Dans le judaïsme, l'interdit absolu porte sur la représentation du Seigneur, qui échappe à la fois aux modes visibles et acoustiques. Le texte biblique évoque déjà des images et, dans les premiers siècles de notre ère, on sait que le monde juif a connu une grande tradition d'image, y compris à l'intérieur de synagogues : en 1932, on a découvert celle de Doura Europos, qui date du milieu du III^e siècle de notre ère. C'est un décor iconographique très riche et qui correspond à un véritable programme, ce n'est pas juste décoratif.



La fille d'un pharaon, entourée de suivantes, sauve des eaux Moïse nourrisson. Fresque de la synagogue de Doura Europos



Traversée de la mer Rouge et la noyade de l'armée égyptienne. Fresque de la synagogue de Doura Europosla

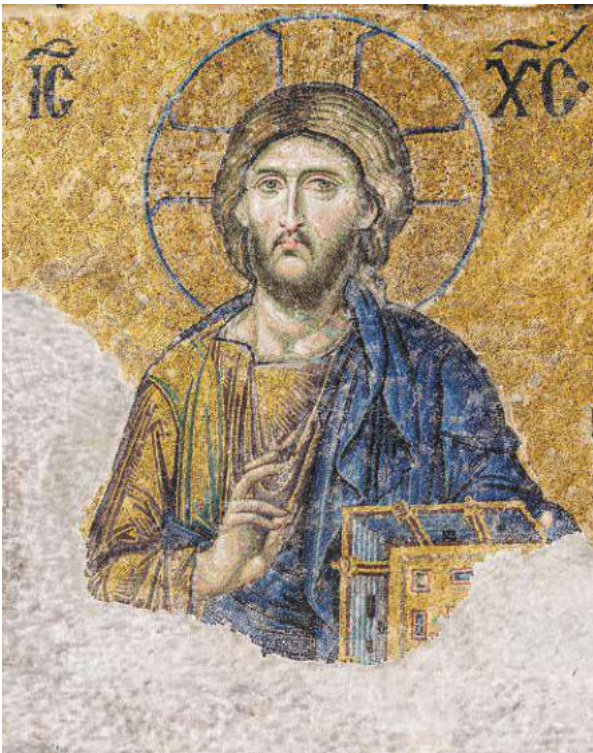
de la Loi, ou dix commandements, donnés à Moïse sur le Mont Sinaï), du décor du temple de Salomon, d'autres éléments de description iconographique. On voit donc que dès la période de la rédaction du texte, il y a eu différentes traditions puis, dans les premiers siècles de notre ère, on voit des images en monde juif. Comment l'interpréter ? Il faut avoir conscience du fait qu'on a un texte qui donne lieu à débat, à interprétation et à commentaire. Nous le recevons aujourd'hui découpé en versets, mais il faut voir où se situe la pointe du texte. Si on dissocie absolument « Tu ne feras point d'image » et « Tu ne te prosterner pas », on a un interdit absolu de la production d'images. Si on associe

Qu'en est-il de la représentation du Seigneur ? Cela reste absolument proscrié mais on peut l'évoquer de différentes manières. On va évoquer son action, par exemple une main sortant de la nuée. Cela, on le retrouve très tôt et cela va recouvrir l'ensemble de la traduction iconographique du judaïsme. On a pu également, dans des synagogues anciennes, faire référence à des symboles solaires mais en leur donnant un sens non-païen. On retrouve également un symbole important : le chandelier à sept branches. C'est la menorah, une manière d'évoquer la présence divine. C'est un des objets du temple, un marqueur du judaïsme.

Le christianisme

Dieu et Jésus sont-ils représentés dans le christianisme ? A partir de quelle période ? De quelle manière ?

Dans les premiers siècles du christianisme, les chrétiens ont utilisé des symboles, parfois de reconnaissance, comme le poisson. Le thème, aujourd'hui bien connu, de la crucifixion, qui semble être la plus évidente, ne s'impose qu'au bout de quelques siècles. Dans les premiers temps du christianisme, les rares crucifixions que l'on va trouver montrent le Christ triomphant de la mort sur la croix, les yeux ouverts. La représentation du corps souffrant n'arrive progressivement que dans le monde byzantin d'abord, puis, surtout, à partir du XI-XIIe siècle, au moyen-âge, période où l'attention est portée sur l'humanité de cette figure christique.



Christ pantocrator de la mosaïque de la déisis à Sainte-Sophie (Istanbul, Turquie)

Qu'en est-il de l'image du Dieu Père ? On ne le voit pas dans les dix premiers siècles. Les chrétiens héritent, de ce point de vue, de l'interdit absolu de cette représentation. Ce qui domine, c'est une figuration christo-morphique du Père, donc à travers le Christ. Le Fils est la forme visible du Père. C'est ce qui a permis aux chrétiens de s'affranchir de l'interdit de la représentation. Ce n'est que progressivement que le monde chrétien va s'autoriser à représenter le Dieu Père sous une forme



« Dieu crée la Terre, la Lune et le Soleil » Michel-Ange, Chapelle Sixtine au Vatican

distincte de celle du Fils. Celle-ci va prendre l'aspect d'un vieillard vénérable, en écho au Livre de Daniel qui évoque la figure de l'ancien des jours, celui qui est de toute éternité. On va donc le représenter avec des traits âgés, une longue barbe, dans une iconographie qui aura progressivement des rapports avec la figuration jupitérienne gréco-romaine. Il y a contamination visuelle. Mais il a fallu du temps pour en arriver à cette distinction. On peut imaginer que la figuration du Christ en croix souffrant, par rapport au Christ en majesté, libérait une place pour une figure en gloire, plus rassurante, plus conforme à l'idée qu'on se fait d'un Dieu tout puissant.

La question de la représentation du Christ a-t-elle été consensuelle entre le monde latin et le monde oriental ?

La question de la représentation christique ne s'est pas faite sans difficulté dans le monde chrétien. Il y a même eu une crise extrêmement violente entre le monde latin et le monde oriental, qui va des années 726-730 jusqu'aux années 743. Il s'agit de la querelle iconoclaste, dans laquelle, du côté de Byzance, les icônes sont momentanément interdites. Les points d'accroche étaient la représentation de la figure du Christ. Si on représente le Christ, on représente, selon le concile de Calcédoine, sa double nature humaine et divine. On enfreint donc l'interdit de représentation, mais si on ne le fait pas, on oublie cette double dimension, en en faisant simplement un homme. Il a donc fallu une argumentation spécifique dévelop-

pée au début du VIII^e siècle pour bien poser que l'icône du Christ représente cette double nature et qu'elle constitue un canal vers l'invisible. Ainsi, la prière adressée devant l'icône n'est pas supposée être engluée dans la matière de l'image mais la traverser et remonter vers le prototype. C'est ce qui fonde, dans le régime chrétien, la prière devant l'image. Il y aura là tension et réaction très différente entre le monde byzantin et le monde latin. L'idée que l'icône puisse jouer un rôle liturgique n'est pas acceptée par l'entourage de Charlemagne. Il y a donc une distinction à partir du XIII^e siècle entre la tradition de l'icône et la tradition de l'image qui, dans l'Occident médiéval, va être beaucoup plus souple, détachée d'un rôle directement liturgique et permettre aux artistes des choix iconographiques plus variés.

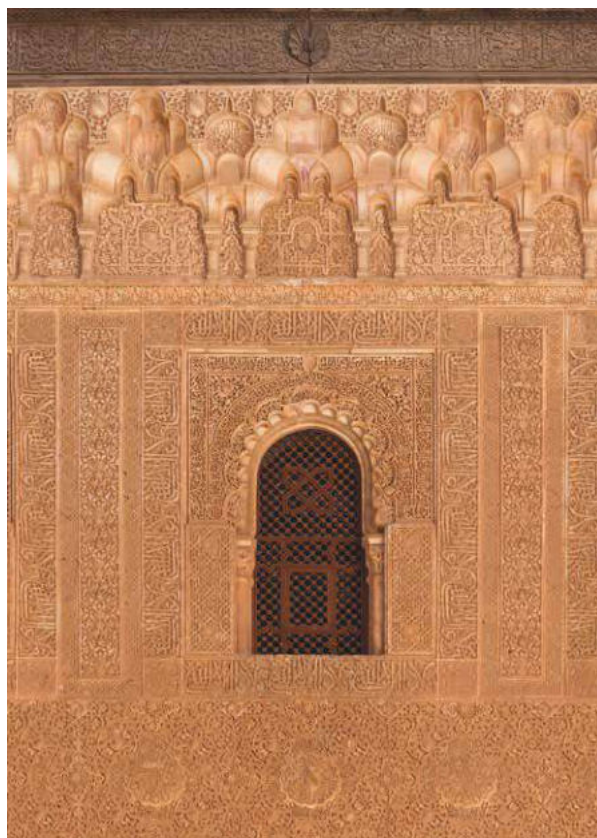
Au moment où le monde chrétien connaît la Réforme, comment Luther ou Calvin appréhendent-ils les questions d'image et de représentation ?

L'idée que l'image puisse être par nature porteuse d'un risque d'idolâtrie se retrouve aussi dans le monde chrétien au moment des réformes. Lorsque la réforme protestante s'affirme à partir de 1517, les positions sont variées parmi les réformateurs. Par exemple, Luther va évoluer d'une position d'abord très critique à l'égard des images, qui font partie des dérives papistes qui lui semblent à éviter, à l'idée que l'image est neutre par essence. Il inverse la question de l'idolâtrie : elle est dans le regard du spectateur et non dans l'objet regardé. C'est l'usage fait qui est bon ou mauvais. Les images sont une aide pédagogique. On retrouve là un thème présent anciennement dans les débats chrétiens sur l'image : c'est la Bible des illettrés. En revanche, Calvin ne partage pas du tout cette position. Selon lui, elle est toujours susceptible d'entraîner une dérive idolâtrique. C'est pourquoi, dans l'église calviniste, il n'y a pas d'image dans les temples et il n'y a pas non plus de représentation pour usage pédagogique. Cependant, Calvin se reconnaît lui-même comme grand amateur des arts, de tableaux, d'images. Il considère que c'est un don de Dieu. Un artiste peut donc créer, à condition que cela ne soit pas dans l'espace du lieu de culte.

L'islam

Dieu et le Prophète sont-ils représentés en Islam ?

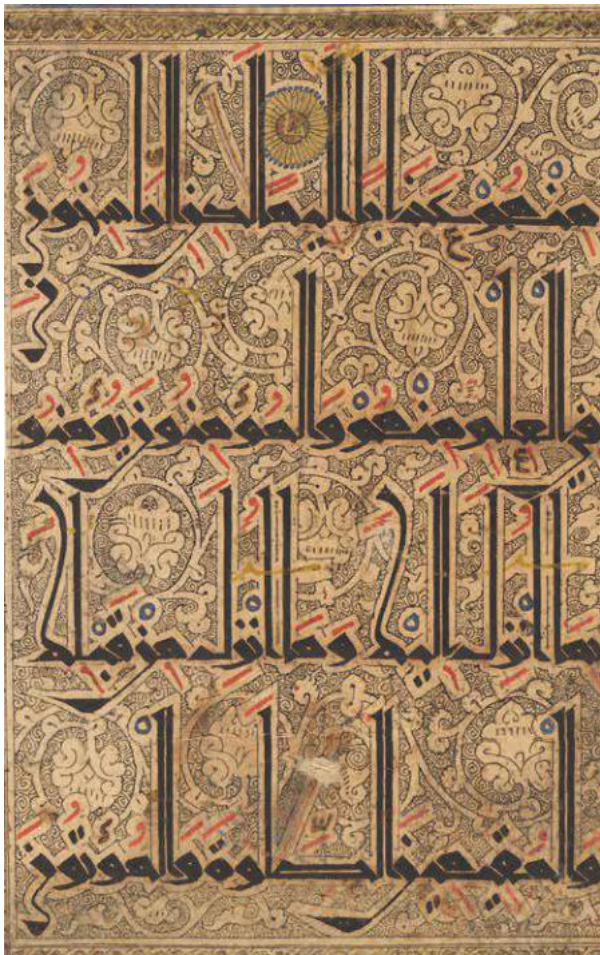
La représentation du Seigneur est impensable dans le monde juif comme dans le monde musulman. Pour autant, les deux traditions ne partagent pas la même origine quant à cette interdiction. On ne retrouve pas dans le Coran l'équivalent du Décalogue. Il n'y a pas cet interdit explicite, bien que plusieurs sourates évoquent un interdit de l'adoration et une condamnation de tout ce qui s'y rattache, notamment dans la sourate V, verset 90, ou la sourate XIX. Abraham détruit les idoles et fait prendre conscience à ceux qui lui en font reproche que ce ne sont que des objets fabriqués par la main de l'homme et qu'on ne peut y placer sa confiance comme dans le Seigneur. Le point principal est un interdit de l'adoration et le refus des pratiques antéislamiques d'idolâtrie. Pour autant, cela ne fonde pas un interdit absolu de toute image. Les choses vont se développer selon les aires géographiques et les époques, de manière plus complexe, notamment selon la référence des hadiths, qu'il s'agisse des recueils sunnites ou chiites. On peut résumer ces réticences sous trois grandes thématiques : l'idée d'une impureté (qui détourne de la prière



Palais Nasrid, Alhambra, Grenade, Andalousie, Espagne

et porte en germe un risque d'idolâtrie), l'idée que l'image sera traitée de différentes manières selon le lieu où elle est placée, et enfin l'idée que celui qui fabrique les images veut rivaliser avec le créateur.

Dans ces différentes traditions, on voit cette réticence à l'égard de l'image car elle est porteuse potentiellement d'une dérive idolâtrique. Les images produites dans un contexte scientifique, d'érudition ou profane sont en revanche abondamment présentes dans le monde de l'Islam. Il faut bien garder en tête la pointe du texte et le sens de ces réticences : ne pas adorer et avoir un rapport à l'image purifié de ce risque grâce à la figuration sans représentation. Il n'y a pas d'effet de présence. Il y a là un parallèle avec la tradition juive et une forte différence avec celle de l'icône dans le monde chrétien.



Folio d'un Coran. Sourate 4 : 161 à 162. Manuscrit seldjoukide du 12e siècle. Harvard Art Museums

Cette image, dans le monde musulman, est dans l'art du livre, accompagnée de la tradition de la calligraphie. Spontanément, lorsqu'on pense à l'art majeur en Islam, on pense à cette dernière. Pourquoi ? Car pour l'Islam, Allah ne s'est pas incarné dans un homme, il s'est donné par le verbe, la parole. Le Coran en porte la trace. Il y a donc une référence particulière à

l'écrit et à la calligraphie. La langue arabe a un rôle liturgique et fait l'unité dans la diversité géographique de l'Islam. Depuis la fin du VIIe siècle, avec la célèbre ornementation calligraphique qui fait tout le tour du Dôme du rocher, la calligraphie s'est imposée comme un symbole iconique en soit. Elle réalise une forme d'unité dans l'art de l'Islam et a une valeur particulière, même si elle a pris des formes diverses et variées.

L'art de l'image et de la peinture, qui est resté dans l'art du livre en Islam, a aussi sa diversité, ses écoles, ses plus grands artistes. Si on prend un large spectre chronologique, cette distinction n'est pas entre sunnites et chiites mais varie selon les aires géographiques, les contextes culturels, avec des préférences pour certains types de manuscrits et histoires saintes.



Mohammed sur le buraq lors du Mi'raj. Manuscrit Jami al Tawarikh de Rashid al-Din 14e siècle. Université d'Edinbourg

Qu'en est-il de la figure du Prophète ? Nous ne sommes pas dans la même situation qu'avec l'impossibilité de la figuration d'Allah mais la question du Prophète s'est posée de manière spécifique. On a pu voir à l'époque du débat suscité avec l'affaire des caricatures et de Charlie Hebdo émerger la thèse selon laquelle le Prophète serait irreprésentable en Islam. Les témoignages historiques nous prouvent que cela n'est pas vrai.

A partir du XIIIe siècle, jusqu'au XVIIIe siècle, de nombreux manuscrits portent témoignage d'une iconographie relatant les grandes étapes de la vie du Prophète. Il y a néanmoins des points d'inflexion : on voit qu'à partir du XVIe siècle environ, il est de plus en plus fréquent de le représenter voilé. Les spécialistes ont proposé différentes interprétations. Serait-ce une plus grande réticence à l'égard de l'image ? L'affirmation d'une lecture plus rigoriste d'un possible interdit de la représentation ? Ou est-ce plutôt une lecture mystique faisant de ce voile le signe de la lumière prophétique qui irradie et invite le spectateur à une contemplation ?

Il y a donc autant de traditions face à l'image que de monothéismes, voire de branches au sein des monothéismes ?

Dans la diversité de ces usages, on voit bien l'importance de la pluralité interne des traditions religieuses avec des manières de faire, de traiter l'image très différentes selon l'époque et les lieux. Mais il est important aussi de souligner les points invariants. Des choses distinguent nettement la tradition chrétienne, dans laquelle il est possible de représenter le Seigneur, même si depuis la fin du XIXe la figure du Père a presque disparu, et de prier devant les images ou de leur donner une valeur liturgique. Dans le judaïsme et l'Islam, il n'y a aucune représentation possible du Seigneur, pas d'image dans les lieux de culte, ni dans les usages de la prière.

Quel est aujourd'hui le rapport des monothéismes à l'image ?

L'abondance des images dans le monde contemporain, les nouvelles techniques permettant d'avoir une diversité des visuels, modifient les usages mais ne bouleversent pas complètement le rapport anthropologique à l'image dans chacune de ces traditions. On va trouver, par exemple, la prière sur internet dans le monde chrétien. Dans l'Islam et dans le judaïsme, il y a usage de la photographie et du cinéma mais les points de réticence restent identiques. Pour ce qui est de la représentation du Prophète, dans les années 1920, Al Azhar a émis une fatwa contre la représentation du Prophète au cinéma. Lorsqu'il y a des films à son sujet, il est en général hors champ, en voix off, évoqué mais pas figuré. Dans les années 40, il y a même eu une interdiction qui a été étendue à la représentation des quatre premiers Califes et de leur famille.

Ce rapport contrasté à l'image dans les différentes traditions religieuses pose la distinction entre le contexte sacré et le contexte

profane. Dans les trois traditions, il y a production d'images et existence d'œuvres, le plus souvent bidimensionnelles mais on voit aussi de la sculpture, des œuvres en trois dimensions. Il y a, de toute façon, des images. Ce qui change, c'est le traitement que l'on en fait, leur statut, leur légitimité qui fait l'objet de réserves dans un contexte religieux, sacré. Cela donne lieu à une très grande diversité de manifestations. Or, au fil des siècles, ces frontières entre sacré et profane deviennent plus poreuses. C'est très manifeste dans le monde chrétien, où on voit progressivement des œuvres à sujet religieux avoir un usage profane et des motifs issus du monde religieux avoir une vie nouvelle, des emplois dans un contexte profane, au risque parfois de heurter la sensibilité de certains fidèles. Cela soulève des interrogations sur qui est propriétaire d'une iconographie, d'une thématique : est-ce la tradition dans laquelle elle est née ou ses différents emplois ? On retrouve ces débats en Islam, par exemple, où on a pu retrouver une référence à Allah dans Persépolis, avec une réception contrastée.

Finalement, il y a bien des représentations du divin dans les trois monothéismes ?

La question de l'image est un point de distinction majeur entre les différentes traditions monothéistes et, à l'intérieur de chacune, entre différents modes d'usages. Non car l'image en tant que telle ferait problème, puisqu'on en trouve dans toutes les traditions, mais parce qu'à travers elle est posée la question de la relation sacrée, de la présence divine. Comment gérer cette présence / absence qui relève de la relation de l'homme au divin ? Selon les cas et les usages, les contextes religieux, cette relation a été traitée de différentes manières. Ce n'est donc pas l'image en tant que telle qui est source de conflits et de débats mais la référence au divin qu'on lit ou pas à travers elle et la façon dont on va vivre cette relation.



Campus numérique consacré à la pensée, à l'histoire et aux cultures de l'Islam.

www.campuslumieresdislam.fr
contact@campuslumieresdislam.com